

Claire de Galembert

# ISLAM ET PRISON

{**extrait**}

Éditions Amsterdam  
2020

## **Sommaire**

<b>Introduction</b>	<b>11</b>
<b>1. Comment l'islam est devenu la première religion dans les prisons de France</b>	<b>23</b>
<b>2. Reconnaître pour contrôler</b>	<b>53</b>
<b>3. Les aumôniers, instruments de la police des âmes ?</b>	<b>81</b>
<b>4. Une inéluctable radicalisation carcérale ?</b>	<b>111</b>
<b>Conclusion</b>	<b>141</b>
<b>Notes</b>	<b>149</b>

# **INTRODUCTION**

Pendant longtemps, l'islam en prison est demeuré invisible. Les inquiétudes croissantes qu'il suscite depuis les années 2000 l'ont tiré brutalement de cette insignifiance sociale. La cause semble entendue : nos prisons s'« islamisent », et cela, sous le double effet d'une surreprésentation de détenus de culture musulmane et du retour à l'islam ou des conversions qu'elles favorisent. À la faveur des comptes et décomptes dont les détenus de confession musulmane font régulièrement l'objet dans les médias, l'idée d'une population carcérale majoritairement musulmane est devenue un lieu commun. Non seulement nos prisons s'islamisent, mais elles sont aussi un creuset de radicalisation, un incubateur de terrorisme. Traiter de l'islam en prison aujourd'hui, c'est évoquer immédiatement la question de la dangerosité de cette religion, dangerosité que la prison ne ferait qu'accroître. En somme, le lien qu'établissent les représentations collectives dominantes entre l'islam et la prison est frappé du sceau d'une double fatalité : celle d'une inexorable « symbiose » entre islamité, délinquance et criminalité et celle de leurs inéluctables effets dévastateurs.

Dans le contexte d'angoisse sociale et de panique politique induit par le terrorisme islamiste, ces évidences, qui alimentent puissamment nos représentations collectives, déterminent les orientations de la politique de lutte contre la radicalisation, dont la prison est l'une des cibles prioritaires. Elles ne vont évidemment pas sans renvoyer à des faits tangibles. L'absence de statistiques religieuses et ethniques empêche certes une saisie quantitative de la place de l'islam. Les quelques données dont on dispose, à défaut de montrer que la population carcérale est majoritairement musulmane, suggèrent néanmoins que les musulmans y sont surreprésentés, du moins par rapport à leur proportion à l'extérieur. La récurrence des antécédents carcéraux des auteurs d'attentats terroristes d'inspiration islamiste perpétrés en France rend, quant à elle, difficilement discutable l'idée qu'existe une corrélation entre le passage par la case prison et les trajectoires de radicalisation.

Ces allants de soi méritent néanmoins d'être discutés, voire partiellement déconstruits. Leur principal défaut consiste dans une généralisation à partir d'une saisie partielle de la réalité. Non seulement ils font écran à un réel plus complexe que celui qui nous est présenté mais, en biaisant le diagnostic, ils obèrent aussi l'efficacité des solutions qui en découlent. C'est pourquoi il importe de questionner les évidences que véhicule la doxa politico-médiatique sur les liens entre la radicalisation et la prison et d'y apporter un peu de nuance. L'islam en prison, moins hégémonique et homogène qu'on ne l'imagine, est loin de se résumer à un catalyseur de violence terroriste.

Précisons, avant toute chose, ce dont on parle lorsqu'on utilise le terme « radicalisation ». Le flou définitionnel, maintes fois souligné<sup>1</sup>, qui entoure cette notion mérite

en effet qu'on s'y arrête. Lorsque nous l'évoquerons, nous l'envisagerons dans la perspective du cadre théorique, la plus robuste à nos yeux, élaborée par la sociologie politique<sup>2</sup>. Nous considérerons ainsi la radicalisation comme une logique processuelle, impliquant toute une série de facteurs (idéologiques, organisationnels, psychosociaux, structurels) qui s'agrègent dans la construction d'un parcours militant menant à l'usage d'un répertoire d'action violente au bénéfice de la cause défendue. Cette acception scientifique entend fournir un cadre d'analyse de la violence politique, quelle que soit la cause que celle-ci est censée servir (islamiste, nationaliste, révolutionnaire, suprémaciste, écologique, etc.). Elle diffère cependant du sens que prend la notion de radicalisation lorsqu'elle est mobilisée comme catégorie ou objet d'action publique. D'une part, la politique de lutte contre la radicalisation telle qu'elle se déploie aujourd'hui en France, particulièrement en milieu carcéral, est exclusivement axée sur l'islamisme radical. D'autre part, la notion, parce qu'articulée à une visée anticipatoire, embrasse plus large : le « radicalisé » n'est pas seulement celui qui est passé à l'acte violent, mais aussi celui qu'il s'agit de détecter et, le cas échéant, de neutraliser avant la commission d'une violence terroriste, sur la base d'un raisonnement probabiliste fondé sur des critères plus ou moins stabilisés.

Le travail de déconstruction que propose ce livre invite à sortir d'un mode de pensée binaire, qui voudrait que l'on réponde par oui ou par non à la question de savoir si le lien entre islam et prison est un vecteur, voire le vecteur, de la radicalisation. Affirmer que la prison est une variable contribuant à la radicalisation est une chose. Mais basculer du constat d'une corrélation à un raisonnement causaliste

souvent univoque, qui voudrait que la prison *produise* la radicalité, en est une autre, qui ne va pas sans soulever des interrogations.

Tout d'abord, se pose la question de la place du facteur religieux dans la radicalisation. L'interrogation rejoint à cet égard un débat plus large, qui oppose ceux qui affirment, tel Gilles Kepel, que c'est l'islam qui radicalise<sup>3</sup> à ceux qui, tel Olivier Roy, soutiennent que c'est la radicalité qui s'islamise, l'islam ne fournissant qu'un exutoire à une révolte de nature nihiliste<sup>4</sup>. Ensuite, se pose celle du bien-fondé d'un raisonnement qui voudrait isoler des causes du mal radical alors que les travaux sociologiques les mieux documentés<sup>5</sup> soulignent la diversité des trajectoires de radicalisation et leurs dimensions processuelle et multifactorielle. Du reste, il paraît illusoire d'établir une distinction entre des éléments biographiques antérieurs ou postérieurs à l'incarcération et l'effet-prison à proprement parler, surtout dans des parcours où les allers-retours entre « dehors » et « dedans » se multiplient. Enfin, il faut prêter davantage attention aux travaux sociologiques qui nuancent les lectures par trop unilatérales des rapports entre islam et criminalité et qui pointent la possibilité de « sorties religieuses » de la délinquance. De même convient-il de ne pas oublier ceux qui soulignent que la découverte ou redécouverte de l'islam en prison n'engage pas sur une voie univoque mais débouche sur une pluralité de possibles, parmi lesquels la dérive vers l'islamisme radical tient plus de l'exception que de la règle.

Disons-le d'emblée, si les chiffres qui circulent régulièrement dans le débat public sur le nombre de musulmans en prison laissent entendre que leur présence est massive, l'ampleur du fait islamique en prison est difficile à évaluer avec exactitude. Cela s'explique bien sûr par l'absence de

statistiques confessionnelles et la fragilité des indicateurs à partir desquels les estimations quantitatives sont établies. Mais c'est aussi dû à la rareté des travaux sociologiques portant sur l'islam en prison<sup>6</sup>. Le sujet est longtemps resté un angle mort de l'abondante littérature académique disponible sur l'islam transplanté et l'islam de l'empire colonial. La contribution majeure réside dans l'étude sociologique réalisée par Farhad Khosrokhavar au début des années 2000<sup>7</sup>, qui s'inscrit en partie dans un projet comparatif entre la France et la Grande-Bretagne initié par James Beckford. Cette étude qualitative est la première à relever les effets religieux de la transformation démographique de la population carcérale qui s'est opérée à partir des années 1970. Cette enquête fait suite à des travaux qui se sont intéressés au mouvement d'affirmation d'un islam identitaire au sein de la jeunesse des banlieues, sur fond de « crise de l'intégration<sup>8</sup> ». Dans la même optique, l'auteur interroge la manière dont l'islam en milieu carcéral s'offre comme une ressource de redéfinition de soi et souligne la diversité de ses expressions. Il met de plus en lumière le traitement discriminatoire des musulmans du fait de l'absence de réponse institutionnelle à cette nouvelle donne religieuse. La recherche comparative avec les prisons anglaises et galloises, qui enregistrent elles aussi une augmentation de la proportion des musulmans dans la population carcérale, met en relief cet attentisme institutionnel qui contraste avec la politique de reconnaissance et d'accommodement à l'égard de l'islam déployée au sein des prisons britanniques<sup>9</sup>.

Cette recherche pionnière sur l'islam dans les prisons françaises reste isolée. Si l'auteur n'a pas abandonné le terrain carcéral, il a, entre-temps, réduit son champ d'investigation pour se focaliser sur l'islamisme radical<sup>10</sup>. Les travaux

sur la religion en milieu carcéral, qui se sont développés en France comme en Europe depuis 2010<sup>11</sup>, dont une vaste enquête qualitative que j'ai coordonnée avec Céline Béraud et Corinne Rostaing, traitent bien sûr de l'islam mais sans en faire leur objet central de recherche<sup>12</sup>.

La rareté des travaux sociologiques sur l'islam en prison a de quoi surprendre. Ce relatif mutisme des sciences sociales contraste tout d'abord avec le bruit de fond continu des médias sur le sujet. Il est aussi étonnant au regard de l'ancienneté de la présence de l'islam dans les prisons françaises, présence parfois massive, si l'on pense aux prisons coloniales à l'époque où la France n'hésitait pas à se targuer du titre de « grande puissance musulmane » ou encore à l'incarcération de populations algériennes dans les prisons métropolitaines durant la guerre d'Algérie. Il l'est, enfin, si l'on songe au « boom » qu'a connu la sociologie carcérale en France depuis les années 1990<sup>13</sup>. Celle-ci ne s'est en effet guère intéressée à la religion malgré son empreinte historique sur l'institution pénitentiaire, maintes fois relevée pourtant par les historiens<sup>14</sup>. Il faut sans doute y voir le symptôme du statut problématique de la religion au sein des sciences sociales contemporaines<sup>15</sup>, alors que, rappelons-le, la religion a constitué l'un des tout premiers objets de recherche de la sociologie<sup>16</sup>. Il en découle une situation paradoxale entre, d'un côté, les recherches axées sur le religieux et l'islam en particulier, qui mettent en relief l'importance de la religion, aussi bien dans la vie des détenus que dans la gestion des détentions<sup>17</sup>; et, de l'autre, des recherches portant sur l'expérience ou la condition carcérales qui l'évoquent à peine<sup>18</sup>.

La vague de violence terroriste islamiste sans précédent que connaît la France depuis 2012 a suscité une demande de connaissance de la part des pouvoirs publics et stimulé des

recherches sur la religion ou la radicalisation. Ce contexte nous a incitées, Céline Béraud et moi, à poursuivre la réflexion consacrée à l'aumônerie pénitentiaire entamée dans notre recherche sur la religion en prison, en nous concentrant cette fois exclusivement sur l'aumônerie musulmane<sup>19</sup>. D'autres chercheurs ont mené des analyses sur les dispositifs de prise en charge des détenus prévenus ou condamnés pour fait de terrorisme et leurs retombées<sup>20</sup>. D'autres enfin ont, à partir d'entretiens avec des détenus prévenus ou condamnés pour faits de terrorisme, esquissé des premières analyses sociographiques de « radicalisés » et des processus à l'œuvre dans leur trajectoire. Mais cette dernière recherche évoque à peine le sujet des éventuels antécédents carcéraux des interviewés et, lorsqu'ils existent, n'interroge pas centralement leur impact dans les trajectoires analysées<sup>21</sup>.

Un bon moyen de prendre du champ par rapport aux idées reçues qui structurent nos représentations collectives sur l'islam en prison consiste à interroger la manière dont elles sont apparues. En rupture avec une vision naturaliste qui voudrait que les faits sociaux accèdent spontanément au rang de problème public<sup>22</sup>, on s'attachera ainsi dans un premier chapitre à identifier les ressorts et acteurs qui ont contribué à faire de l'islam en prison une nouvelle facette du « problème musulman<sup>23</sup> ». Le topos de la dangerosité de l'islam en prison, apparu dans le sillage des attentats islamistes perpétrés par le Groupe islamique armé en 1995, va de pair avec un changement de regard sur une population dont plus de la moitié est régulièrement présentée comme musulmane. Nous interrogeons les effets de racialisation religieuse que reflète cette « rhétorique du chiffre », qui tend à culturaliser la délinquance et la criminalité en les attribuant aux musulmans.

Par-delà une interrogation sur les effets de la diffusion de cette représentation collective dans l'arène publique, le chapitre 2 revient sur le traitement pénitentiaire de l'islam. Il met en évidence le caractère tardif de la réponse institutionnelle à cette nouvelle composante religieuse et les ambiguïtés d'une politique qui, pour s'afficher comme une politique de « rattrapage » et de reconnaissance, se trouve de part en part contaminée par l'enjeu du contrôle et de la sécurité.

Rien n'illustre mieux le cercle vicieux induit par cette institutionnalisation sécuritaire de l'islam que la logique de double contrainte dans laquelle se trouvent enfermés les aumôniers musulmans, pris entre une injonction de coopérer à la lutte contre la radicalisation et la nécessité d'affirmer leur autonomie vis-à-vis d'elle sous peine de s'aliéner la confiance des détenus. Ce sur quoi s'arrête le chapitre 3.

Après ce détour, le chapitre 4 revient sur l'épineuse question du supposé effet radicalisateur de l'incarcération. Il commence par confronter ce lieu commun au débat académique sur le sujet. Il le met ensuite à l'épreuve des constats empiriques relatifs à la pratique et aux usages de l'islam en détention.

Les pistes de réflexion qu'entend ouvrir ce livre s'appuient en grande partie sur des données collectées dans le cadre de deux recherches collectives. La première portait sur la religion en prison. Elle a été pilotée entre 2010 et 2012 en coopération avec Céline Béraud, sociologue du catholicisme, et Corinne Rostaing, sociologue de la prison<sup>24</sup>. La seconde enquête, centrée sur l'aumônerie musulmane, s'est déroulée en collaboration avec Céline Béraud, entre 2017 et 2019<sup>25</sup>, ce qui nous a permis d'observer les évolutions induites par la mise en œuvre d'une politique pénitentiaire de lutte contre la radicalisation. En plus de ce matériau,

ce livre tire parti d'une analyse consacrée à l'émergence de la figure du « radical » en prison et aux dispositifs élaborés pour détecter les sujets à risque<sup>26</sup>. Enfin, la généalogie de la constitution de l'islam en prison en problème public a été documentée par un examen minutieux de la production médiatique et de nombreux rapports publics (rapports parlementaires, du Contrôleur général des lieux de privation de liberté<sup>27</sup>, Inspection des services pénitentiaires, etc.).